



Les migrations résidentielles à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques entre 2002 et 2007

Note n°2
Mai 2011

L'information sur les flux migratoires est issue de l'exploitation statistique du recensement rénové de la population et, plus précisément, de la question suivante: « Où habitez-vous cinq ans auparavant ? », dont les choix de réponse sont :

- dans le même logement que maintenant ;
- dans un autre logement de la même commune ;
- dans une autre commune (à préciser).

Le terme migration désigne un changement durable de lieu de résidence. Un migrant est donc une personne ayant changé de résidence au moins une fois au cours de la période.

En exploitant les réponses à cette question, on peut connaître pour une zone :

- le flux de **sortants**, à savoir les personnes qui résidaient dans cette zone cinq années auparavant et qui n'y résident plus maintenant ;
- le flux **d'entrants**, c'est-à-dire la population qui ne résidait pas dans cette zone cinq années auparavant et qui y réside maintenant.

Pour les échanges avec l'étranger, seuls les entrants en France sont connus. Les sortants ne le sont pas : ayant quitté le territoire français, ils n'entrent pas dans le champ du recensement.

La population étudiée concerne l'ensemble des personnes de 5 ans et plus.

Enfin, les caractéristiques des individus, ainsi que celles de leur logement ou de leur famille, sont indiquées pour la date du recensement. On ignore quelles étaient ces caractéristiques en début de période ou au moment de la migration ⁽¹⁾.

L'analyse des migrations résidentielles permet d'illustrer les attentes des habitants sur de nombreuses thématiques : foncier, transports, équipements, commerces... en mettant en avant les territoires bénéficiant de l'apport des migrations tout comme les pertes de populations dues à ces mouvements.

Nous étudierons dans cette note uniquement les migrations inter-communales (changements de commune de résidence), au niveau départemental.

Cette étude se base sur les données millésimées 2007, dernières validées par l'INSEE ⁽²⁾.

(1) <http://www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/particuliers/doc/fiche-migrations.pdf>

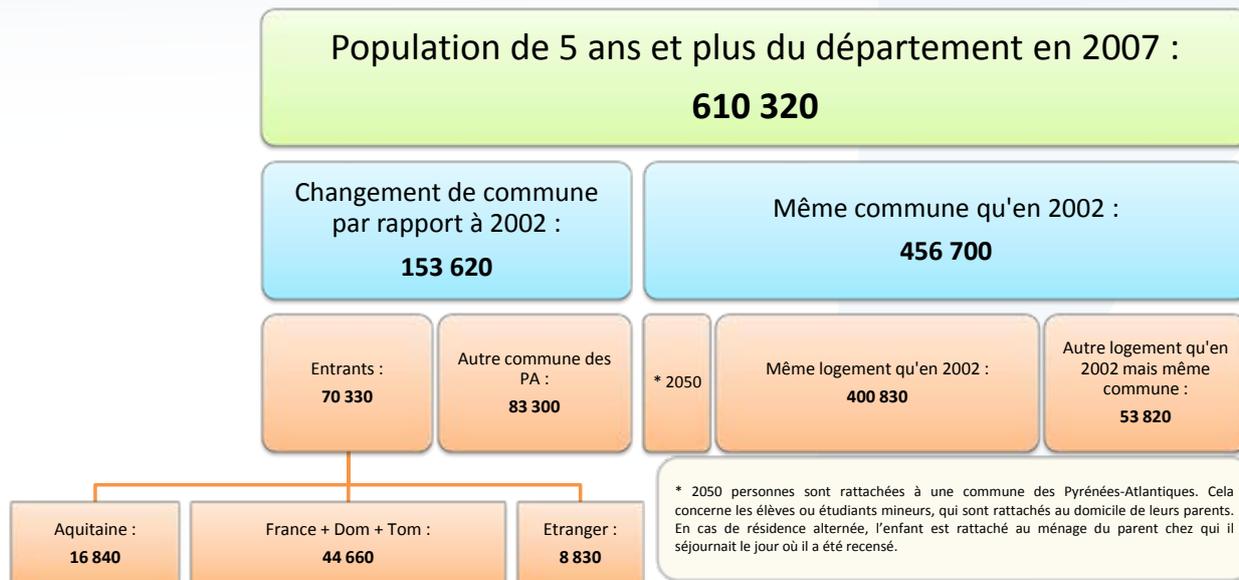
(2) Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

Caractéristiques des migrants du département

□ Un afflux important, surtout en provenance du Grand Sud-Ouest (départements 64, 40, 65, 33 et 31)

La population des Pyrénées-Atlantiques est stable : **75% des personnes de 5 ans et plus sont restés dans la même commune entre 2002 et 2007** (soit 456 700 personnes). Parmi ces habitants, 88% sont restés dans le même logement.

Parmi les personnes ayant changé de commune sur cette période, plus de la moitié sont restées au sein du département.



Plus de 70 000 personnes habitant dans les Pyrénées-Atlantiques en 2007 n'y résidaient pas cinq ans auparavant, cela représente 12% de la population de 5 ans et plus du département.

Les Pyrénées-Atlantiques attirent des personnes des départements proches, ainsi que de la région parisienne.

Ainsi, parmi les entrants, 11% viennent des Landes (7 900) et 10% de la Gironde (6 800).

Viennent ensuite la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées et Paris : entre 3 000 et 4 000 habitants proviennent de chacun de ces départements.

A noter que 8 800 personnes résidaient préalablement à l'étranger (soit 13% des arrivants).

Le différentiel Entrants-Sortants est de 22 350 personnes.

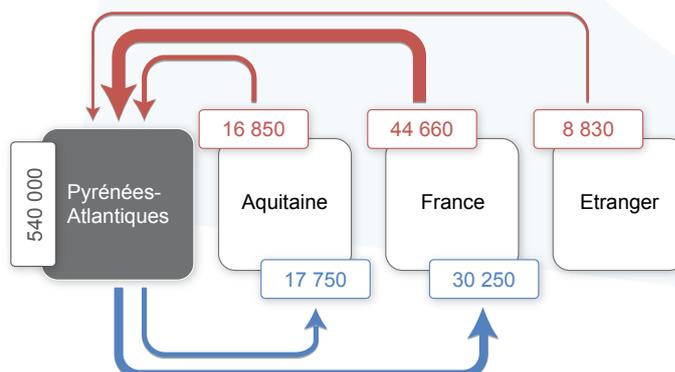
Rappelons que l'INSEE ne suit pas les personnes ayant déménagé pour l'étranger. Nous ne disposons donc que des mouvements en direction des départements français. Pour connaître le solde migratoire au sens de l'INSEE, il convient donc d'exclure les entrants provenant de l'étranger. Il en résulte un **solde migratoire de 13 550 personnes**.

Les données présentées dans cette note portent sur deux populations : les entrants - hors arrivées de l'étranger - et les sortants du département.

A contrario, près de 48 000 personnes qui résidaient dans le département en 2002 vivent en-dehors cinq ans plus tard, ce qui équivaut à 8% de la population de 2007.

Près d'une sur cinq s'est rendue dans les Landes (9 300, dont 1 700 à Tarnos, commune située à proximité immédiate de l'agglomération bayonnaise).

Nombreux aussi sont les migrants partis pour la Gironde (6900 soit 14%) et la Haute-Garonne (5 100 soit 11%). Il s'agit là de mobilités en direction des deux pôles d'emplois et d'études régionaux que sont Bordeaux et Toulouse.



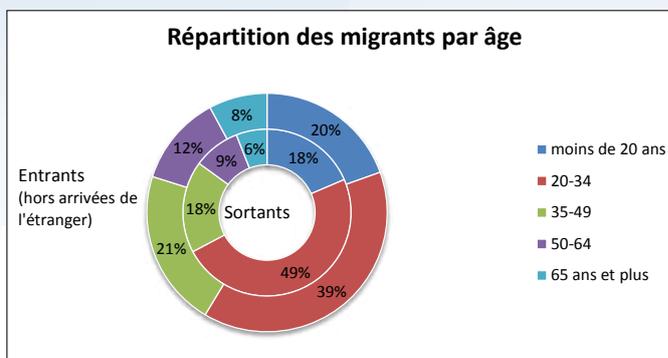
❑ Des sortants plus jeunes que les entrants

La répartition hommes-femmes est équilibrée pour les deux populations.

Un arrivant sur cinq a moins de 20 ans et autant entre 35 et 49 ans. Ces proportions sont relativement similaires pour les sortants.

Les migrants se distinguent particulièrement sur la **tranche d'âge intermédiaire (20-34 ans)** : elle représente quatre entrants sur dix et cinq sortants sur dix. Comme mentionné précédemment, les jeunes actifs quittent en effet le département pour un premier emploi vers les capitales régionales du Sud-Ouest.

Quant à la population de 65 ans et plus, elle représente 8% des entrants (soit 4 840 personnes) et 6% des sortants (soit 2 850 personnes).



❑ Moins de diplômés et plus d'inactifs parmi les nouveaux entrants

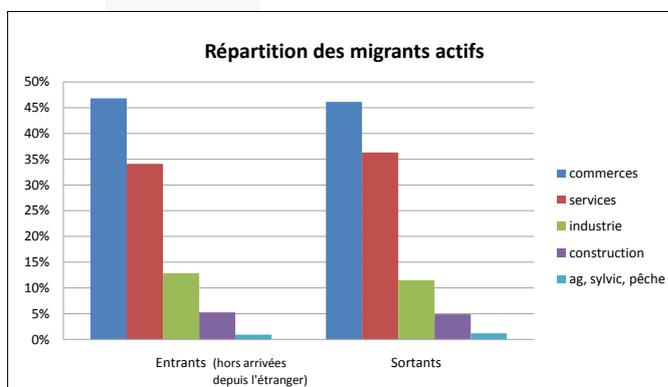
Les individus arrivant sur le département sont un peu moins diplômés que ceux qui le quittent : 18% n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges (contre 15% des sortants), 20% possèdent le baccalauréat (contre 24%) et 35% possèdent un diplôme supérieur au bac (contre 37%).

Enfin, la part des moins de 14 ans est plus élevée chez les entrants (12%) que chez les sortants (9%).

Précisons que le niveau de diplôme est corrélé avec l'âge des migrants.

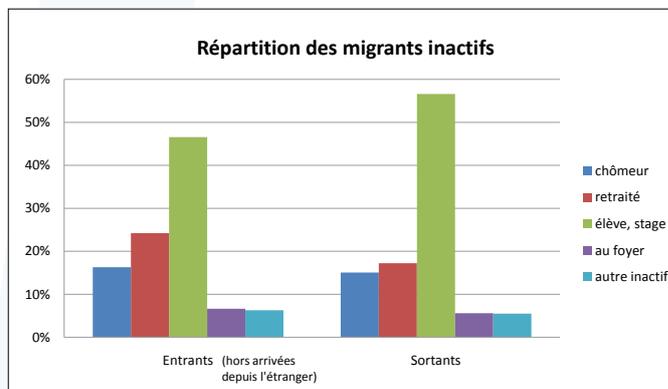
Parmi les **entrants actifs**, 80% ont une activité tertiaire (commerces et services), 13% travaillent dans l'industrie.

Il y a un peu plus d'actifs parmi les sortants, mais ils se répartissent de manière similaire.



On observe une **large proportion d'élèves parmi les entrants inactifs** (47%). La part des chômeurs est relativement faible (16%) ; les hommes et femmes au foyer ainsi que les inactifs sont minoritaires. Enfin, les retraités comptent 7 750 personnes, soit 24% des entrants inactifs. Rapportés à la population totale des migrants (hors arrivées de l'étranger), **les retraités représentent seulement 13%**.

Les **sortants inactifs** sont un peu moins nombreux (en valeur relative). Il s'agit d'abord de jeunes en études (57%) et la part de retraités est plus faible que parmi les nouveaux arrivants (17%).



Caractéristiques des logements occupés par les migrants

Un grand nombre de familles parmi les entrants

Plus de la moitié des entrants sont des adultes membres d'une famille : un quart sont en couple sans enfant, un quart avec enfant(s).

Viennent ensuite les personnes seules, qui représentent un nouvel arrivant sur cinq.

Du côté des *sortants*, la plus forte part est représentée par les personnes seules (un quart).

Les familles représentent une proportion plus modérée, avec 46% des personnes quittant le département.

De ce mode de cohabitation découle logiquement une répartition différenciée des migrants selon le nombre d'occupants du logement.

Ainsi, nombre de sortants occupent seuls leur logement. Tandis que les entrants intègrent majoritairement des logements de 2 ou 3-4 personnes ; et une part non négligeable (12 %) fait partie d'un logement de plus de 5 personnes.

Des entrants propriétaires de leur maison

Les propriétaires sont plus nombreux parmi les entrants (36 %) que parmi les sortants (29 %). Inversement, il y a moins de locataires non HLM pour les premiers (45 %) que pour les seconds (47 %). Les autres statuts d'occupation sont relativement minoritaires.

Globalement, les migrants privilégient les appartements. Il n'en reste pas moins que les nouveaux arrivants du département résident un peu plus en maisons (44 %) que les sortants (42 %).

Synthèse

Les Pyrénées-Atlantiques sont un département très attractif, avec un différentiel Entrants-Sortants largement positif : + 22 350. Si l'on exclut les entrants provenant de l'étranger, le solde migratoire est de 13 550 personnes, un afflux équivalent à la population de la commune de Billère.

Le département entretient des liens particulièrement étroits avec les territoires géographiquement proches (Aquitaine, Midi-Pyrénées) ainsi qu'avec l'Île-de-France.

Selon le sens du flux, les migrants ont des caractéristiques socio-démographiques relativement distinctes.

Parmi les **sortants**, nous trouvons une forte part d'élèves et de jeunes actifs, contraints de quitter le département pour accéder à un choix plus large de formations et d'emplois au sein des deux grandes métropoles du Sud-Ouest : Bordeaux et Toulouse. Dans ce cadre, ils intègrent un appartement, qu'ils occupent seuls.

Les **entrants** quant à eux sont plus âgés, vivent dans un ménage plus grand et sont devenus propriétaires d'une maison lors ou depuis leur emménagement dans le département. Les conditions de vie et l'offre de logements correspondent mieux aux attentes des familles. Enfin, si les entrants sont globalement plus âgés, on n'enregistre pas une sur-représentation des retraités (7 750 personnes, soit 13% des nouveaux habitants).

